

le Parc Naturel Régional Scarpe-Escout et le pôle Synéo s'engagent

Le 16 novembre 2010 à Saint Amand les Eaux, Daniel MIO, Président du Parc Naturel Régional Scarpe-Escout et Patrick Noël LEFEBVRE, Président du pôle Synéo, ont signé une convention de partenariat sur 12 ans.



© pôle Synéo

Le classement du territoire de Scarpe-Escout en Parc Naturel Régional a été renouvelé par décret pour les 12 prochaines années (2010-2022). C'est sur cette durée que se sont engagées les deux structures, l'une établissement public (le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escout), l'autre associative (le pôle Synéo).

Comme les 46 parcs naturels de France, le parc Scarpe-Escout répond aux missions de développement économique et social respectueux de l'environnement. C'est sur ces mêmes thématiques, les 3 piliers du développement durable, que travaillent les membres engagés dans le pôle Synéo depuis sa création en octobre 2007.

La convention de partenariat concrétise ainsi les synergies nouvelles établies et la volonté des deux présidents de travailler ensemble. La convention précise les domaines de collaboration et d'entraide sur les missions de sensibilisation du territoire au développement durable (publics scolaires, professionnels, associatifs...), la thématique de l'eau, des énergies renouvelables et l'implication de SYNÉO dans différentes actions du **Plan Climat Territorial** co-porté par le Parc Naturel Régional et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut.

Contact presse :

Véronique Delannoy,
Coordinatrice
Tél. : 03 27 21 64 15
veronique@polesyneo.eu

Association pôle Synéo
19, Place Jehan Froissart
59300 Valenciennes
www.polesyneo.eu